



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 28 Mars 2012

Date de la convocation 21 Mars 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p>PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M. SEGURA René, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFÉ Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M. GOUTTES Gérard, FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M. VENTRE Philippe, M. SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M. BETZ Bruno, LIEURAN-CABRIERES : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques, MERIFONS : M. VIALA Daniel, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean-Jacques, PERET : M. BILHAC Christian, M. AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. VIDAL Eric.</p>		<p>PROCURATIONS :</p> <p>M. MONTAGNÉ Thierry à M. SATGER Jean-Noël, M. REVEL Claude à M. SEGURA René, M. MARTINEZ Antoine à M. LIEB François, M. OLLIER Pierre à M. VIALA Daniel, M. DRUART David à M. BARDEAU Francis, M. GIL Claude à M. LEBREAU Jean-Jacques, M. MONTAGNE Jacques à M. BILHAC Christian, M. COSTES Jean à Mme FONT Chantal, M. VALENTINI Gérald à Mlle VALENTINI Martine.</p>

Objet : Compte administratif 2011 – Budget annexe de la ZAC la Barthe.

Monsieur LACROIX informe les membres du Conseil Communautaire que conformément au projet de compte administratif 2011 du budget de la ZAC de la Barthe, et suite à l'avis favorable émis par la commission finances et personnel réunie le 21 Mars 2012, il est proposé au conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du compte administratif 2011
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20120327-2012-03-28-07-DE
Date de télétransmission : 04/04/2012
Date de réception préfecture : 04/04/2012

- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2011	Chap.	Désignation	CA 2011
011	Charges à caractère général	465 046,97	70	Produits des ventes	500 629,99
66	Charges Financières	38 628,46	74	Subventions	
042	Stocks	1 001 260,63	75	Produits gestion courante	0,65
043	Stocks	38 628,46	042	Stocks	1 004 305,42
			043	Stocks	38 628,46
TOTAL DEPENSES		1 543 564,52	TOTAL RECETTES		1 543 564,52

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2011	Chap.	Désignation	CA 2011
16	Remboursement emprunts	126 561,26	040	Stocks	1 001 260,63
040	Stocks	1 004 305,42	001	Résultat Reporté N-1	450 644,64
TOTAL DEPENSES		1 130 866,68	TOTAL RECETTES		1 451 905,27

RESULTAT -----> Excédent	321 038,59
------------------------------------	-------------------

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

Donne acte de la présentation du compte administratif 2011 du Budget annexe de la ZAC de la Barthe,

Constate les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2011, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Autorise Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.